

Lloyd Francis, le député d'Ottawa-Ouest, a réaffirmé aujourd'hui à la Conférence annuelle de l'OIT à Genève l'appui du Canada à l'Organisation. Il a toutefois signalé que le Canada partage certaines des préoccupations qui ont amené les Etats-Unis à se retirer de l'OIT en novembre 1977.

M. Francis a déclaré que le ministre canadien du Travail, l'honorable John Munro, avait mis en train une étude des activités de l'OIT touchant le Canada et ce, afin de déterminer si le Canada profite pleinement des programmes de l'OIT dans des domaines comme la sécurité et l'hygiène professionnelles, les relations industrielles et la qualité de vie au travail. L'étude, sous réserve d'une entente avec les syndicats et les associations d'employeurs, aurait une direction tripartite et appellerait également la participation des gouvernements provinciaux.

Selon M. Francis, le Canada reconnaît que l'OIT a pour principal objectif d'aider les pays en développement en s'efforçant d'y améliorer les conditions de travail et d'y renforcer certains droits humains fondamentaux comme la liberté d'association, la négociation collective et l'égalité d'accès au travail. Toutefois, a-t-il rappelé, les autorités canadiennes sont convaincues qu'il faut faire en sorte que l'OIT intéresse davantage le Canada. Cette étude vise à déterminer si les normes, les résultats des recherches et l'information technique de l'OIT sont connus des Canadiens et leur profitent, et s'il y a une interaction adéquate entre les études de l'OIT et la réalité canadienne.

Tout en réaffirmant l'appui non équivoque du Canada aux buts et objectifs de l'OIT, M. Francis s'est dit préoccupé par les raisons qui ont mené les Etats-Unis à se retirer de l'Organisation. Le retrait des Etats-Unis